**** ATTESTATION D’OBTENTION   
D’UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre d’un contrat de professionnalisation dont l’objectif est l’acquisition d’une qualification reconnue dans les classifications d’une convention collective nationale, l’entreprise doit remettre au salarié le présent document complété à l’issue de la formation. La remise de l’attestation relève de la responsabilité de l’employeur.

Ce document est à établir sur papier à en-tête de l’entreprise.

**ATTESTATION D’OBTENTION D’UNE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

Mme, M. *(Nom, prénom et qualité du représentant de l’entreprise),*

représentant *(Nom de l’entreprise)*

ci-dessus désignée

atteste que Mme, M *(Nom et prénom du stagiaire),*

salarié(e) de la société *(Nom de l’entreprise)*

a suivi avec assiduité la formation *(intitulé/programme joint)*

d’une durée de \_\_\_\_\_\_ heures et obtenu la qualification reconnue dans les classifications de la Convention collective nationale de branche \_\_\_\_\_\_\_\_\_ *(Intitulé de la CCN)*

code IDCC \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ brochure n° \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Cette qualification correspond au positionnement *(niveau, catégorie…atteints)* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_de ladite Convention collective nationale.

Fait à......................,

le ......................

**Pour l’employeur**

Nom et qualité du signataire

Cachet de l’entreprise